

BULLETIN D'ADHESION

(MEMBRE ADHÉRENT BÉNÉFICIAIRE)

Bulletin reçu au Centre le N°
Réservé Centre de Gestion

Société : (raison sociale)

Mme / Mlle / Mr NOM : Prénom :

Activité(s) exercée(s) :

Adresse professionnelle :

Sollicite mon adhésion au CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DE HAUTE-SAVOIE, et donne mandat à :

Expert-comptable - Société d'Expertise Comptable (membre de l'Ordre visant la déclaration fiscale)

Adresse :

d'effectuer toutes formalités d'inscription.

Je m'engage à respecter les obligations fixées par l'article 7/3 du décret du 6 octobre 1975 modifié par l'article 4 du décret 79-71 du 23.1.79 et le décret 77-638 du 27.7.79, les dispositions statutaires de Centre ainsi que le règlement intérieur et à prévenir le Centre par lettre recommandée, de toutes modifications survenant dans ma situation sur les plans : fiscal, juridique et personnel, et en cas de changement d'Expert-Comptable Membre de l'Ordre.

Pour l'application des articles 1649 quater E et 1649 quater H du CGI, je déclare avoir choisi de télétransmettre mes déclarations de résultats ou données comptables, ainsi que tous documents annexes ou informations les accompagnant, par l'intermédiaire du CGA 74.

J'autorise le Centre de Gestion Agréé de Haute-Savoie à transmettre les informations économiques de façon anonyme aux fins de statistiques régionales et nationales.

Je m'engage à payer régulièrement la cotisation annuelle d'adhérent fixée par l'Assemblée Générale.

Je déclare en outre :

N'avoir jamais été adhérent d'un Centre de Gestion

Être actuellement adhérent d'un Centre de Gestion et demander mon transfert à compter de l'exercice du au

Avoir déjà été adhérent d'un Centre de Gestion, et en être parti pour le motif suivant :

Cessation d'activité le : pour l'activité de :

Démission Exclusion du Centre

Autre motif (à préciser) :

P.J.

- Un chèque en date du À le

Ou si virement bancaire date du virement :

- Une fiche de renseignements

Signature

NOTA :

- Pour donner droits aux avantages fiscaux, l'adhésion doit parvenir au Centre de Gestion avant la fin du cinquième mois de début d'exercice (si 1ère adhésion). Une CONFIRMATION D'ADHÉSION avec indication de son numéro d'identification est envoyée à l'adhérent une fois son inscription enregistrée.
- Durée de l'adhésion : l'adhésion est valable pour la durée d'un exercice comptable. Elle est tacitement renouvelable d'année en année. Il peut y mettre fin par simple lettre recommandée.

OBLIGATIONS DES ADHERENTS BENEFICIAIRES
Extrait de l'article 09 des statuts du Centre

L'adhésion au centre implique pour les membres bénéficiaires imposés d'après le bénéfice réel :

- a) l'engagement de produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de leur exploitation ;
- b) l'engagement de faire viser leurs déclarations de résultats par l'expert-comptable qui tient, centralise ou surveille leur comptabilité ou à défaut, la personne chargée de cette mission ;
- c) l'obligation de communiquer au centre, directement ou par l'intermédiaire du membre de l'Ordre des Experts-Comptables chargé de la mission de délivrer le visa : le bilan et le compte de résultat ainsi que tous documents annexés ;
- d) l'autorisation pour le centre de communiquer au membre de l'ordre ayant visé la déclaration de résultat, le dossier et le commentaire de gestion de l'exercice comptable concerné par ce visa, ainsi qu'une analyse des informations économiques, comptables et financières en matière de prévention des difficultés des entreprises ;
- e) l'engagement d'informer leur clientèle de leur qualité d'adhérent du centre et de ses conséquences en ce qui concerne l'acceptation des règlements par chèque selon les modalités fixées par les articles 371 LA à LC de l'annexe II au code général des impôts, ou par carte de paiement. (1)
- f) l'obligation de répondre aux questions du Centre, consécutives aux contrôles de concordance, de cohérence et de vraisemblance des déclarations de résultats, de taxes sur le chiffre d'affaires, de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et, le cas échéant, de revenus encaissés à l'étranger
- g) fournir tout document demandé dans le cadre de l'EPS (Examen Périodique de Sincérité)

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements ou obligations sus-énoncés, l'adhérent pourra être exclu du centre dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts. Cette exclusion sera mentionnée au registre spécial prévu par les textes en vigueur.

(1) Engagement d'informer la clientèle de la qualité d'adhérent et acceptation des règlements par chèque

1 – Apposition dans les locaux destinés à recevoir la clientèle, ainsi que les emplacements ou véhicules aménagés en vue d'effectuer les ventes ou prestations de services, d'un document écrit placé de manière à être lu sans difficulté par cette clientèle. Ce document doit reproduire de façon apparente le texte suivant :

« Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, ou par carte bancaire en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale ».

2 – Reproduction, dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis aux clients, du même texte. Le texte doit être nettement distinct des mentions relatives à l'activité professionnelle figurant sur ces correspondances et documents.

OBLIGATIONS FISCALES DE PAIEMENT

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité(e) à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par l'association. Pour tout complément d'information, consultez le site internet : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VOUS CONCERNANT :

N° Adhérent.....
Réservé Centre de Gestion

Mme / Mlle / Mr NOM : Prénom :

Adresse Personnelle :

CONCERNANT VOTRE ENTREPRISE :

Téléphone : Fax : Portable : E-Mail :

N° SIRET : Code NAF :

N° de gestion au Registre du Commerce : N° de registre au Répertoire des Métiers :

Exercice comptable : | | | Durée :mois
concerné par l'adhésion ouverture clôture

Date de création de l'entreprise :

FORME JURIDIQUE

ENTREPRISE INDIVIDUELLE / EURL / SARL / EURL / SNC / SELARL / SCI /

Autre forme juridique à préciser :

RÉGIME D'IMPOSITION DES REVENUS BIC : IR / IS

Micro-entrepreneur / Auto-entrepreneur / Réel Simplifié de droit / Réel Simplifié sur option /

Réel Normal de droit / Réel Normal sur option

 Veuillez nous transmettre une copie de votre option au régime réel, ou bien pour une création, la copie du document d'immatriculation mentionnant les options choisies.

TVA : Assujetti / Franchise / Exonéré

Déclarations de TVA : CA 3 / CA 12 Établies par : vous-même le cabinet comptable

RENSEIGNEMENTS POUR LES SOCIÉTÉS

Nous adresser la copie de l'option au régime des sociétés de personnes.

Expert-comptable qui supervise votre dossier :

Nom et email du collaborateur qui suit votre dossier :

Fait à _____ le _____

Fait à _____ le _____

CACHET DU CABINET

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

ATTESTATION

N° adhérent : /
Réservé Centre de Gestion

Je soussigné (nom, prénom) :

Exerçant l'activité de : À

(adresse) :

Membre adhérent du Centre de Gestion Agréé de Haute-Savoie,

**Reconnaît avoir pris connaissance des obligations qui sont faites par le décret
79.638 du 27 juillet 1979,**

Atteste avoir mis en application ses obligations selon les modalités suivantes :

- **Apposition dans les locaux destinés à recevoir la clientèle de l'affiche informant mes clients de mon acceptation des règlements par chèque ou par carte bancaire.**
- **Reproduction du même texte dans la correspondance et dans les documents professionnels adressés aux clients.**

Fait à, le

(signature)